

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze du mois de décembre, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mmes Chantal PASSET, Nelly VEYRAT-DUREBEX, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Brigitte VULLIET, MM. Rodolphe PALACIOS, Jérôme AGNELLET, Stéphane FAURE-HUDRY, Karim CHALABI, Grégory BAERT, Stéphane BESSON, Mmes Claire BARRIN, Élisabeth DE POORTER, MM. Benjamin DELOCHE, Richardo RODRIGUES, Michel CATON, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, M. Frédéric VAILLANT, Mme Graziella POURROY SOLARI, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : Mme Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, M. Sébastien ATRUX-TALLAU, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : Mme Joëlle TIBURZIO, M. Pierre BASTARD-ROSSET, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 6 décembre 2024
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 27

Secrétaire : Mme Élisabeth De POORTER, Conseillère Municipale, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

--==0000==--

N° 2024/147 - MARCHÉ HEBDOMADAIRE – TARIFS 2025

Sur proposition de M. le Maire ;

Vu l'avis de la commission Marché hebdomadaire du 23 novembre 2024 et celui de la commission Finances du 28 novembre 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **FIXE** les tarifs du marché hebdomadaire comme suit :
 - Abonnés : prix/mètre/trimestre :

ANNÉE	2024	2025
1er trimestre	18	18
2ème trimestre	25,50	25,50
3ème trimestre	25,50	25,50
4ème trimestre	25,50	25,50

- Passagers : prix au mètre

ANNÉE	2024	2025
Janvier/Février/Mars/Avril/Mai/Septembre/Octobre/Novembre/Décembre	3,50€	3,50€
Juin/Juillet/Août/	6,00€	6,00€

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 19/12/2024

ID : 074-217402809-20241212-CM24147-DE

S²LOW

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

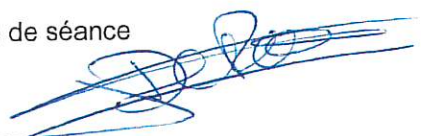
THÔNES, le 16 décembre 2024

Le Maire,


Pierre BIBOLLET

POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance


Élisa De POORTER

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **17 DEC. 2024** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE

THÔNES, le

Le Maire,


Pierre BIBOLLET